St Martinoises, St Martinois, chers amis,

Mais qu'arrive-t-il à ce grand navire appelé France ? Espérons qu'il ne finira pas comme le Titanic.

Dette abyssale, antisémitisme, dégradation de l'économie, maires, policiers et pompiers agressés, prisons attaquées, drogues, violences des black blocks, guerre à notre porte, ambiance délétère à l'Assemblée nationale, politiciens plus enclins à s'occuper de leur avenir que de la France….

Alors que nous aimerions un avenir coloré et joyeux tels les tableaux de Renoir ou Cézanne, nous sommes hélas plutôt dans un tableau de Pierre Soulages.

Sénèque disait : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas. C'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. »

Alors osons, battons-nous pour notre beau pays, n'attendons pas que le ciel nous tombe sur la tête, n'attendons pas que l'effort soit fait par notre voisin car, comme le disait Pierre Dac « on aura l'avenir dans le dos tant que nous ne ferons pas demi-tour pour regarder la réalité que l'on fuyait et réparer enfin le pays. »

Dans notre beau village nous ne sommes pas encore touchés par tous ces problèmes et vivons « normalement » sans craindre de prendre une balle, recevoir un coup de couteau ou être victimes d'une voiture bélier. Profitons-en.

Rendez-vous sur le mail pour le marché dominical, déguster de bonnes crêpes bretonnes le mardi, les non moins délicieuses pizzas du vendredi et du dimanche, profiter du mini stade et du parcours sportif, fêter la St Jean le 20 juin, sans oublier la fête votive des 2 et 3 août et son spectacle « Cabaret » du dimanche soir.

Vous trouverez dans ce journal le récapitulatif de mes 3 mandats car je voguerai vers de nouvelles aventures en mars 2026.

Je remercie les institutrices remplaçantes qui ont fait un formidable travail depuis janvier.

Je vous souhaite un bel été, rempli de zénitude, moment idéal pour s'adonner à la lecture (300 livres à votre disposition à la bibliothèque) et revenir en pleine forme en septembre.

Joëlle RICHAUD

Vie de la Commune

Mon 3e mandat arrivant bientôt à son terme et ne voulant pas risquer d'enfreindre les règles concernant la publicité électorale à respecter dès le 1er septembre, j'ai établi un récapitulatif des actions réalisées depuis 2008.

Vous me pardonnerez d'être un peu narcissique mais une fois en 18 ans, je ne pense pas avoir abusé.

Durant ces 3 mandats, j'ai mis toute mon énergie à faire évoluer notre village. J'espère y être parvenue. Mais 18 ans de gestion d'une commune, bien que gratifiant, c'est aussi usant et le temps est venu de me retirer pour voguer vers de nouveaux horizons.

J'ai relu toutes les critiques acerbes qui ont été écrites sur moi, par quelques personnes, souvent les mêmes, sur les réseaux sociaux et je peux vous dire qu'il faut parfois avoir les nerfs solides ou être sûre de son fait pour passer outre.

Bon courage à la personne qui me succèdera.

Liste (non exhaustive) des réalisations !

Achat de terrains

- Terrain pour création du stade multisports
- Terrain pour parking d'appoint
- Terrains pour cheminement piétonnier Clastres, hameau de Belle Etoile
- Terrain pour aménagement bas du Castelas
- Terrain pour futurs jardins partagés
- Terrain pour construction Pôle multiservices
- Terrain pour aménagement d'un parking à Belle Etoile

Les bâtiments

- Mairie : création de la salle du conseil et du secrétariat
- Eglise : réfection du chœur et du tryptique
- Eglise : réfection façade avec l'association « Les rénovateurs du patrimoine »
- Réfection de la fontaine de Belle Etoile
- Logement rue du cadran (toiture, huisseries, chauffage)
- Local professionnel rue du cadran
- Logements au-dessus de la mairie (isolation toiture, huisseries, chauffage)
- T4 rue de la Fontaine (chauffage, changement porte fenêtre, peinture)
- Remise en état du T3 rue de la Fontaine suite casse d'une poutre porteuse
- Mise aux normes du matériel cantine (piano, hotte, réfrigérateurs, carrelage)
- Changement du sol dans l'école et la garderie
- Réfection de la toiture de l'école mal dimensionné pour l'évacuation des eaux pluviales
- Salle polyvalente : isolation toiture, changement de 2 fenêtres, peinture, rideaux
- Construction de toilettes PMR sur la place Lally Nevière
- Construction de toilettes éco-responsables face au boulodrome

La Voirie

- Création d'un sens unique cours Burlière et Bret
- Réfection de toutes les rues du hameau de Belle Etoile
- Rénovation et mise en sécurité du pont des Furets
- Parking face au cimetière
- Cours du Mont Libre
- Cours Bastide Bret
- Le mail
- La place Lally Nevière
- Rue des Crotonnes
- Rue des Magnans
- Rue des Catafornes
- Rue du Cercle
- Traverse des Crotonnes
- Chemin du Lavoir
- Chemin des Combes
- Chemin de la Loine
- Chemin de Rourabeau
- Chemin du Castelas
- Chemin des Furets
- Chemin de la Montagne avec cheminement piétonnier
- Début du Chemin de Derrière le Devin
- Mise en place d'un tri au bout du mail
- Aménagement début route du Piémont (trottoir, stationnement)
- Numérotation des rues /Requalification de la voirie

Et encore…

- Modification du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme
- Réseaux enterrés au hameau des Furets
- Construction d'un stade multisports
- Parcours sportif
- Réfection du circuit eau de la fontaine de Belle Etoile
- Pose de caméras
- Achat de matériels pour le service technique : petit tracteur débroussailleur, tondeuse, souffleur ….
- Achat d'un camion pour service technique
- Construction d'un boulodrome
- Achat de la licence IV lors de la fermeture définitive du bar
- Changement de tout l'éclairage public en leds
- Extinction de l'éclairage de 0 à 5 h
- Festivités : prise en charge en lieu et place du comité des fêtes depuis 2015
- Suppression d'un pylône électrique en bordure de la RD 27 près de l'église
- Pose de 2 bornes à incendie
- Pose de photos anciennes de certains lieux

En cours

- Construction du Pôle multiservices
- Réfection du sol à l'intersection rue du Cadran/rue des Treilles
- Lavoir municipal : division de parcelle afin que cet édifice soit sur un terrain communal (Don de Philippe Fognini)

En images ....

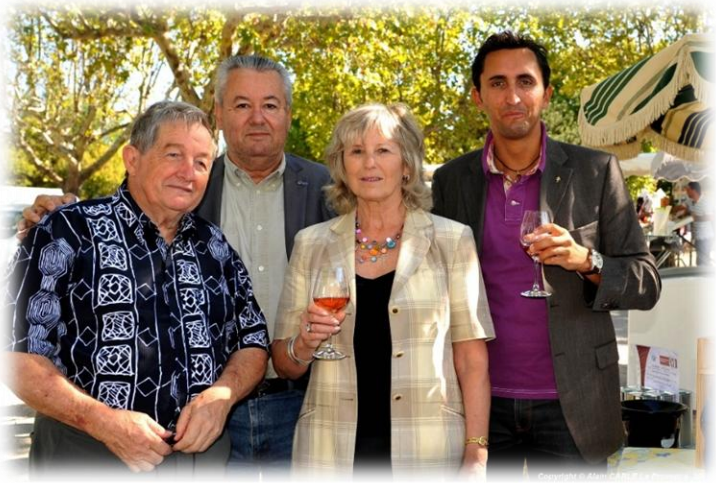

Elections municipales

C'est en mars 2026 qu'auront lieu les prochaines élections municipales.

Pour la 1ère fois, les conseillers municipaux seront élus par un scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête de liste. Donc, plus de panachage possible, il faut voter pour la liste entière.

Listes électorales

Pour voter, il faut être inscrit sur une liste électorale. N'hésitez pas à vous inscrire soit par internet https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 soit en vous présentant à la mairie munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité à jour.

L'**inscription sur les listes électorales** est obligatoire. Elle est automatique pour les personnes atteignant 18 ans (si elles ont fait le recensement citoyen à 16 ans).

Vous exploitez un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes ?

La commune a adopté le « changement d'usage » et l'application des numéros d'enregistrement.

Les hébergeurs déjà connus, sont invités à **refaire leur CERFA** de mise en location de leur(s) meublé(s) afin d'obtenir ce n° d'enregistrement de manière dématérialisée : https://declaloc.fr

- **1/Sélectionnez la commune** de votre meublé de tourisme ou chambre d'hôtes
- **2/Créez votre compte déclarant** : le compte doit être créé au nom du propriétaire de l'hébergement. Un compte par adresse courriel possible
- **3/Déclarez votre hébergement** en remplissant le formulaire de déclaration meublé de tourisme (procédure d'enregistrement) ou chambre d'hôtes (Cerfa)
- **4/Accédez au récépissé de déclaration** et à votre n° d'enregistrement à 13 caractères (meublé de tourisme) depuis votre tableau de bord et déclarez d'autres hébergements si nécessaire depuis « Faire une démarche »

Vous êtes désormais en règle avec la législation, ultérieurement, vous pourrez :

- Actualiser la déclaration en modifiant les informations de l'hébergement ;
- Déclarer une cessation d'activité.

Taux des taxes communales 2025

Pas d'augmentation :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 10 % (+ une majoration de 5 %)
- Taxe sur le Foncier bâti : 34,13 %
- Taxe sur le foncier non-bâti : 33,94 %

L'Etat a augmenté les bases de 1,7 %

Entreprises retenues pour la construction du pôle multi-services

Lot 1 Gros œuvre : RODARI & Fils
Lot 2 : Etanchéité : SMETANCHE
Lot 3 Charpentes couvertures : AUDIBERT
Lot 4 Menuiseries extérieures : SBS
Lot 5 Cloisons-portes : SOLELEC
Lot 6 Electricité : CADELEC
Lot 7 Plomberie/Sanitaires : ACTE Energies
Lot 8 et 13 : Infructueux (aucune réponse)
Lot 9 Peinture : BORG
Lot 10 Cuisine : CUISINE FROID PROFESSIONNELLE
Lot 11 VRD : AMOURDEDIEU
Lot 12 Espaces verts : AMOURDEDIEU

Budget Primitif 2025

Dépenses de fonctionnement

011	Charges à caractère général	258 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	352 700,00
014	Atténuation de produits	5 846,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	
65	Autres charges de gestion courante	93 409,00
66	Charges financières	11 290,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00
68	Dotations aux prévisions semi-budgétaires	1 500,00
023	Virement à la section d'investissement	978 426,42
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 055,13
	Total des dépenses de fonctionnement	**1 709 776,55**

Recettes de fonctionnement

013	Atténuation de charges	28 100,00
70	Produits des services, du domaine et vente	54 200,00
73	Impôts et taxes	50 000,00
731	Impositions directes	404 479,00
74	Dotations et participations	111 420,59
75	Autres produits de gestion courante	67 200,00
76	Produits financiers	40,00
R002	Résultat reporté	994 336,96
	Total des recettes de fonctionnement	**1 709 775,55**

Dépenses d'investissements

16	Emprunt et dettes assimilées	90 141,00
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	90 000,00
23	Immobilisations en cours	1 309 309,22
	Reprise des **R**estes **A R**éaliser en dépenses	200 185,25
	Total des dépenses d'investissement	**1 689 635,47**

Recettes d'investissements

10	Dotations, fonds divers et réserves	66 592,59
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées (caution bail)	850,00
	Reprise des **R**estes **A R**éaliser en recettes	335 320,97
021	Virement de la section de fonctionnement	978 426,42
040	Opérations ordre de transfert entre sections	6 055,13
R001	Solde d'exécution positif reporté	302 390,36
	Total des recettes des investissements	**1 689 635,47**

Total du budget primitif 2025 (Fonctionnement + Investissements) : 3 399 412,02 €

Evolution des charges à caractère général
et de personnel sur les dépenses réelles de fonctionnement

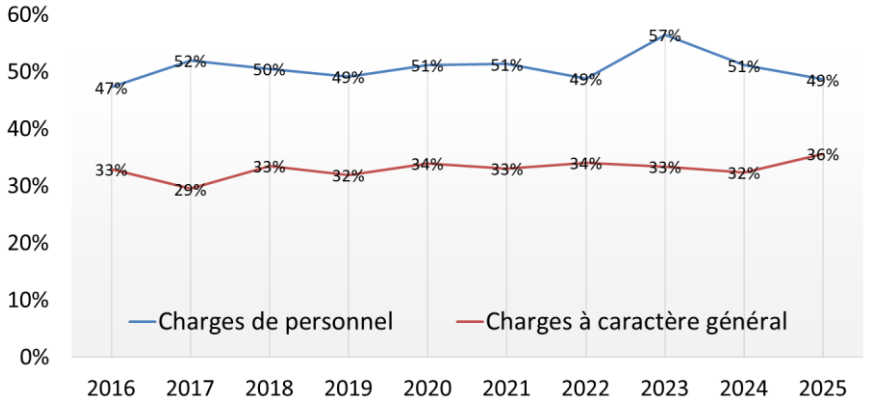

Malgré l'augmentation des prix à la consommation, les augmentations ont été limitées grâce à une bonne gestion (révision et négociation des contrats, éclairage public à led, extinction de oh à 5h, …)

Evolution de la fiscalité

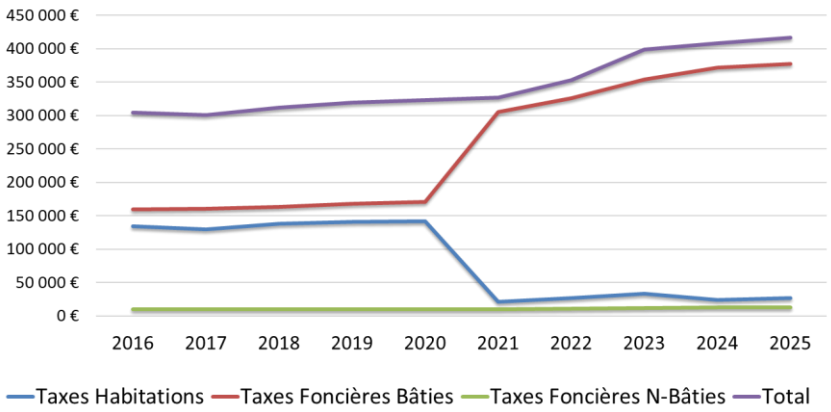

Le financement généré par la taxe d'habitation a été totalement transféré sur la taxe sur le foncier bâti donc uniquement à la charge des propriétaires. Les locataires profitent de toutes les infrastructures gratuitement.

Remarques : L'aide et l'action sociales en France représentent 10 % des dépenses de protection sociale. En 2022, 46 % de ces dépenses sont à la charge des départements - qui y consacrent 69 % de leur budget de fonctionnement - et 37 % sont financées par les organismes de sécurité sociale. Le secteur du logement traverse une crise difficile et inédite, résultant de plusieurs facteurs combinés :

- Augmentation rapide et historique des taux d'emprunt,
- Inflation des coûts du foncier et de la construction,
- Effondrement des permis de construire et des mises en chantiers,
- Capacité amoindrie des opérateurs.

Depuis les pics des permis de construire de fin 2021 (mise en œuvre de la Règlementation Environnementale 2020 au 1er janvier) et de l'été 2022 (fin du dispositif national), la chute inexorable est constatée au niveau national (- 28 % par rapport aux PC de 2019). Il en est de même du nombre de mises en chantier qui a baissé de 33 % par rapport à 2019 (avant la crise sanitaire) et le nombre de mises en vente de logements neufs a baissé de 50 % en 2 ans. Cette crise touche l'ensemble du territoire national mais plus particulièrement le territoire régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Vie sociale & associative

NOUVEAU : Association Aigues Motor Kustom

Cette association a pour but d'organiser des évènements, rassemblements, expositions et actions visant à promouvoir la **Kustom Culture**, les véhicules anciens, de collection ou en passe de l'être, les véhicules personnalisés.

Elle favorise également les échanges et l'entraide entre passionnés, ainsi que la préservation du patrimoine automobile.

Contact : aiguesmotorkustom@gmail.com

1ère manifestation : le 29 mai 2025 à St Martin de la Brasque

La Boule St Martin

Le championnat du Vaucluse doublettes féminin a été organisé par la Boule St Martin les 29 et 30 Mars 2025. 80 équipes étaient présentes. Le championnat a été gagné par l'équipe de Vaison La Romaine.

Merci à cette association de faire connaître notre commune dans tout le Vaucluse

31 mai : championnat des Clubs OPEN
11 juin : championnat des Clubs Vétérans

Gymnastique Volontaire St Martin - La Motte

L'association étoffe la formation de ses encadrants :

- 5 personnes ont fait la formation **Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1)** pour apprendre des gestes simples à travers des mises en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours, etc.
- 2 personnes ont été formées à **l'Accompagnement Bénévole de Randonnées de niveau 1 (ABR1).**

Ainsi, les marcheurs sont assurés de randonner dans les meilleures conditions.

Le cours de Pilates mis en place le mardi de 18h30 à 19h30 a trouvé son public et nous envisageons de créer un cours supplémentaire le jeudi soir. Les cours de l'année 2024/2025 se termineront fin juin et reprendront le 15 septembre. En attendant, vous pourrez nous retrouver le dimanche matin au stand buvette les 25 mai, 1er et 29 juin, 17 août, 7 et 28 septembre, 12 octobre.

Site : agvsudlub / Contact : 06 08 86 16 35 ou emiga.com@orange.fr

Les enfantsd'abordensudlub

Le vide-greniers annulé le dimanche 27 avril 2025 est reporté au dimanche 22 juin 2025.

La Papou Crêpe

La Papou Crêpe est bien plus qu'un simple food truck ; c'est une invitation à découvrir les saveurs authentiques et les produits de notre terroir.

Au menu, vous retrouverez des crêpes fondantes, des gaufres dorées et des galettes de sarrasin croustillantes, toutes préparées avec des ingrédients locaux soigneusement sélectionnés pour leur fraîcheur et leur qualité.

Tous les mardis, de 15h30 à 22H00

La Pizza du Luberon :

Changement dans la continuité du pizzaiolo : Daniel ASTIER, qui nous a régalés pendant plusieurs années avec ses excellentes pizzas, a décidé de cesser cette activité.

Le camion sera repris par **Anthony FOGNINI**, un enfant du pays, qui se forme depuis plusieurs semaines aux côtés de Daniel.

Tous les vendredis et dimanches soir sur les emplacements habituels.

Commémoration du 8 mai 1945

80 ans déjà que nos soldats et ceux des Alliés se sont valeureusement battus pour que notre pays ne change pas de nationalité.

Nous étions peu nombreux à les honorer. Je remercie toutes les personnes présentes ainsi que les familles qui sont venues avec leurs enfants.

Ligue de Protection des Oiseaux

Vous aimez les oiseaux ?

Alors n'hésitez pas à participer à la réunion que tiendra la LPO () salle polyvalente de St Martin de la Brasque le 12 juin 2025 à 18h45

Pierre MOULIN nous a quittés le 4 mars 2025.

Après une carrière d'ingénieur et une retraite bien méritée à Belle Etoile, il a été élu dans la commune durant 2 mandats 1995/2001 et 2001/2008 sous la présidence de Robert IMBERT.

Il est parti rejoindre Charlotte qui l'a précédé de quelques mois. Il laisse un grand vide dans le hameau de Belle Etoile

Environnement & Sécurité

Voitures ventouses

Les **voitures "ventouses"** font souvent l'objet de plaintes de la part de riverains. Cette expression désigne un véhicule stationné à un emplacement de manière abusive, c'est à dire durant une durée prolongée, à savoir plus d'une semaine. Elles occupent une place de stationnement destinée aux stationnements journaliers, ou aux clients des commerces de la commune.

Attention, car votre voiture peut également, être considérée comme une voiture ventouse, lorsqu'elle est stationnée devant votre logement : en effet, **l'emplacement situé devant chez vous ne vous appartient pas, il fait partie de la voie publique et vous n'y possédez pas de droit de stationnement**, d'autant plus lorsqu'un arrêté du Maire en interdit le stationnement comme dans les rues **des Treilles, Cadran, Magnans, Crotonnes.** Plusieurs voitures ont ainsi été enlevées par la fourrière, deux sur le parking de Belle Etoile et une sur le cours Bastide Bret.

Le policier municipal mutualisé a pris son service et se penchera sur toutes ces infractions.

Cimetière et camping-cars

Suite au passage d'un camping-car pendant cette fin de semaine de 4 jours sur le parking du cimetière, la commune a hérité d'un beau cadeau : excréments dans un bac, urine dans un bidon. De tels comportements sont inadmissibles.

Aussi je vous convie, dès que vous constatez qu'un camping-car stationne sur cet emplacement, à en informer la mairie afin que cette situation ne se reproduise pas.

La Région Sud et la Défense Nationale

La Région Sud s'affirme comme un acteur majeur de la Défense grâce à une présence militaire significative et un écosystème industriel dynamique.

- **Présence militaire :** Avec 47 800 militaires, soit 17 % des effectifs nationaux, et 26 600 emplois dans l'industrie de défense, la région accueille notamment la première base navale d'Europe à Toulon, le plus grand camp d'entraînement d'Europe occidentale à Canjuers, trois bases aériennes stratégiques, dont celle d'Istres et deux hôpitaux militaires.
- **Une économie de paix :** La région génère un chiffre d'affaires annuel de 6 milliards d'euros dans le secteur de la défense. Des entreprises leaders telles qu'Airbus Helicopters, Naval Group, Thales, KNDS, Dassault, et bien d'autres, y sont implantées, soutenues par plus de 230 PME et ETI innovantes. Environ 2 000 entreprises régionales sont prestataires du ministère des Armées, soulignant l'importance de ce secteur pour l'économie locale.
- **Coopération renforcée :** La collaboration entre la Région Sud et le ministère des Armées se renforce pour soutenir les entreprises de défense, encourager l'innovation, et accompagner les forces armées dans leurs missions.

Ces initiatives et événements témoignent de l'engagement continu de la Région Sud en faveur de la Défense nationale et de la sécurité. Nous restons déterminés à renforcer notre coopération et à innover pour répondre aux défis actuels et futurs.

Renault MUSELIER, Président de la Région Sud

Cotelub, département, région

Covoit Sud Luberon

Karos est l'opérateur de Covoit Sud Luberon.
En 2024, 632 habitants du territoire se sont inscrits.

Le covoiturage s'est donc imposé comme un moyen de transport indispensable pour les trajets du quotidien :

- 1093 trajets passagers ont été réalisés sur le territoire
- Les gains de pouvoir d'achat générés pour les habitants représentent 8 615 €
- Les émissions de gaz à effet de serre annuelles ont baissé de 2200 kilos.

Ensemble, en 2025, faisons décoller la pratique du covoiturage pour renforcer la qualité de vie et le pouvoir d'achat des habitants du territoire de Cotelub.

Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO)

Le Département de Vaucluse a voté l'augmentation des DMTO.
Le taux passera de 4,5 % à 5 % à partir du 1er mai et jusqu'au 31 mars 2028.

« Je ne vous cache pas que je trouve personnellement la méthode de l'Etat peu cavalière et inélégante. D'un coté l'Etat nous transfère toujours plus de charges sans compensation adéquate et réduit ses reversements de TVA, de l'autre il nous laisse seuls face à l'impopularité de l'augmentation d'une taxe. » Dominique SANTONI, présidente du Département.

Entre 2022 et 2024 les rentrées financières générées par les droits de mutation à titre onéreux a subi une baisse de 61 M€. Le Département a voté en janvier un budget contraint mais responsable avec 13 M€ de dépenses en moins.

L'Association des Maires de France en désaccord avec la Cour des Comptes

Alors que les collectivités locales ne représentent que 0,6 points de PIB dans les 6,1 points du déficit public, la Cour des Comptes estime que la situation des finances publiques est principalement imputable aux collectivités locales et à la protection sociale en 2024.

L'AMF rappelle que les dépenses des collectivités locales sont les moins élevées d'Europe (19 % contre 31 %) et que la dette des collectivités locales reste à moins de 9 % du PIB depuis 1995 (source INSEE). Les collectivités locales ne s'endettent que pour investir et financent 70 % de l'investissement public civil.

Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement devant être couvertes par les recettes de fonctionnement, le budget de fonctionnement des collectivités locales ne pèse pas sur le déficit public.

Etat Civil

Naissances : Lou GERVAIS le 24/12/2024
Jessy POUJOL GOMEZ le 24/01/2025
Travis BARDIN le 02/02/2025
Timaël FREGIER le 09/02/2025
Nino SOTGIA le 11 avril 2025

Décès : MAHINIS Nikitas le 27 janvier 2025
MOULIN Pierre le 04 mars 2025

Mariages : Emilie GARRETIER et Frédéric FRANCZAK le 10 mai 2025

Contacts & Informations administratives

Secrétariat : ouvert de 8h/12h du lundi au vendredi et de 13 h 30 à 17 h 00 le vendredi

Tél : 04 90 77 61 02 – Courriel : mairiestmartin3@orange.fr

Conseils municipaux : PV consultables en mairie ou sur www.saintmartindelabrasque.com

Conseils municipaux : 10/06 – 07/07 – 15/09 – 13/10 – 17/11 – 15/12

Architecte conseil : permanences les 15/05 et 26/06 à 10h45 en mairie 05/06 par internet. Prendre rendez-vous au 04 90 77 61 02 -

Conseillère Départementale : Noëlle Trinquier : 07 86 91 76 64 / 04 90 77 61 02.

Conseiller Départemental : Jean-François Lovisolo : 06 61 91 74 10 – aurelie.gil@amv84.fr

Messes à St Martin : 18/05 – 22/06 – 17/08 – 21/09. En juillet messes uniquement à La Tour d'Aigues.

Prochaine parution du PSM : septembre 2025. Articles à remettre avant le 31/08/2025

Permanences de la Gendarmerie : tous les vendredis des semaines impaires – de 13h30 à 16h30

Bibliothèque Communale : N'hésitez pas à vous inscrire. Avec un abonnement de 10 €/an vous pouvez lire à volonté des ouvrages récents. Contact pour RDV : Frédérique : Biblio.stmartin@gmail.com

***Journée du* DEVELOPPEMENT DURABLE**
Samedi 17 mai de 10h30 à 18h00 Parc du Château à Villelaure

Atelier pour les enfants
Parcours vélo et kart à pédales
Jeux en bois
Discours et apéritif à 12h00
Marché éphémère
Escape Game
Spectacle Fast Fashion à 11h30
Concert Bab et les Chats à 16h30